

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE DE
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DES MÉTIERS DE
L'AUTOMOBILE ET DE L'AVIATION (PERFORM ISMAA)
EN VUE DE L'HABILITATION À DÉLIVRER DES
DIPLOMES DE LICENCES**

Équipe d'évaluation :

Pr Bhen Sikina TOGUEBAYE, académique, UCAD, Président

Pr Ibrahima LY, académique, EPT, Membre

M. Bassirou SY, consultant, professionnel, Membre

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Mars 2020

Table des matières

I. Introduction	4
II. Présentation de l'établissement.....	4
III. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
IV. Préparation et description de la visite sur le terrain.....	4
V. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel	5
VI. Points forts	14
VII. Points faibles.....	15
VIII. Appréciations générales sur l'établissement.....	16
IX. Recommandations à l'établissement.....	17
X. Recommandation à l'ANAQ-Sup	17
X. Proposition d'avis.....	17
Annexes	18

Liste des acronymes

Acronymes	Signification
ANAQ-Sup	Autorité Nationale de l'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
PERFORM-ISMAA	Institut Supérieur des Métiers de l'Automobile et de l'Aviation
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
BTS	Brevet de technicien supérieur
PATS	Personnel Administratif Technique et de Service
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
EPT	Ecole Polytechnique de Thiès
LMD	Licence, Master, Doctorat
PV	Procès-verbal
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité

I. Introduction

L'Institut Supérieur des Métiers de l'Automobile et de l'Aviation (PERFORM) a été autorisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation à offrir des formations supérieures sous l'agrément provisoire n°200/MESR/DCES/DESP du 28/05/2014. Il a obtenu l'extension de son offre de formation le 05 juin 2017 sous l'agrément n°0001244/MESR/DCES/DESP. Après quelques années de fonctionnement, il a demandé l'habilitation à délivrer des diplômes de Licence. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) a confié à une équipe d'experts externes la mission d'évaluer cette institution.

II. Présentation de l'établissement

PERFORM ISMAA est un établissement privé d'enseignement supérieur. Il fonctionne sous la forme juridique d'une Société à Responsabilité Limitée (SARL). Son siège est situé à Dakar, Front de terre villa n°27, rue Zakat House. Il forme les étudiants dans les domaines du marketing-communication, de la maintenance industrielle, du commerce ^[1]_[SEP] international, de l'électromécanique, du management de la distribution automobile, du transport logistique et de la mécanique automobile. Il prépare aux diplômes de Licence, BTS, CAP, BEP et BT.

III. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation compte 110 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le guide d'auto-évaluation de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés. Il est informatif.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'institut. La méthodologie et les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées dans le rapport d'auto-évaluation.

IV. Description de la visite sur le terrain

a) Déroulement de la visite sur le terrain

La visite sur le terrain a été effectuée le 5 mars 2020 conformément à l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-Sup. Les échanges avec l'équipe des experts ont démarré à 9 heures. Le tableau ci-dessous résume le chronogramme détaillé de la visite des experts.

Horaires	Activités des experts
08h 30 – 09h 00	Arrivée de la délégation des experts et échanges entre eux
09h 00 – 11h 30	Discussions avec les responsables de l'institution (DG et son équipe)
11h 30 – 14h 00	Entretiens avec les PER, PATS et étudiants
14h 00 – 15h30	Visite des locaux
15h 30 – 16h 30	Réunion de travail de thèse des experts
16h 30 – 17h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation
17h00	Fin de la visite de terrain

La liste des personnes rencontrées lors de la visite est fournie en annexe du rapport.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

b) *Appréciation de la visite*

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. C'est dans une ambiance de cordialité et d'échange respectueux que cette visite s'est déroulée.

V. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

PERFORM ISMAA s'est fixé comme mission de :

- dispenser une formation technique et professionnelle de qualité destinée aux étudiants et professionnels en adéquation avec les besoins réels du marché et en particulier des secteurs de l'automobile et de l'aviation ;
- contribuer au développement du capital humain des entreprises et des administrations évoluant dans les secteurs de l'automobile et de l'aviation ;
- participer à la recherche et à l'innovation pour le développement des secteurs de l'automobile et de l'aviation.

Dans le cadre de cette mission, il s'est fixé comme objectifs de :

- dispenser dans un cadre approprié des formations de qualité aux étudiants grâce [SEP] à des professionnels expérimentés et des enseignants de référence afin d'être [SEP] compétitifs sur le marché du travail;
- faciliter leur insertion grâce au partenariat avec les entreprises et administrations [SEP] des secteurs de l'automobile et de l'aviation. [SEP]

L'institut s'est doté d'un plan stratégique 2016-2020 dans lequel il a indiqué sa vision, sa mission et ses objectifs en matière de formation et de développement institutionnel.

La politique de formation de l'institut, centrée autour de la formation à des métiers et à l'entrepreneuriat, s'intègre dans les objectifs qu'il s'est fixé et est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut s'est doté d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits.

Il dispose d'un Conseil pédagogique et scientifique dans lequel siègent des représentants du personnel enseignant. Ce Conseil délibère sur l'organisation des formations, les questions pédagogiques et scientifiques. Il est fonctionnel car les PV de ses sessions de délibération sont disponibles.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03. L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

L'institut dispose d'un effectif de 32 enseignants dont un seul est titulaire d'un doctorat et 4 ont un statut d'enseignants permanents (payés mensuellement).

Les professionnels sont fortement impliqués dans les activités pédagogiques.

Le personnel administratif et technique et de service est composé de 10 agents ayant tous un statut d'agents permanents.

Les ressources matérielles (locaux, mobiliers, équipements didactiques, bureautiques et informatiques) sont en nombre suffisant et permettent à l'institut de réaliser ses objectifs.

La gouvernance de l'école est ordonnée autour des organes suivants :

- Une direction générale ;
- Un conseil scientifique et pédagogique ;
- Une direction des études ;
- Une cellule interne d'assurance qualité.

Tous ses organes sont fonctionnels.

Il y a, aussi bien dans l'organigramme que dans le fonctionnement de l'institut, une séparation entre les fonctions administratives et les fonctions académiques.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les sources de financement de l'institut sont constituées des frais de scolarité, des honoraires

des prestations de services de formation continue (séminaires) et des financements issus du 3FPT. Ces sources garantissent son autonomie.

Les comptes de l'institut sont tenus et audités régulièrement par le cabinet d'expertise comptable dénommé « SAGFA – NDIANGAAN » avec lequel il a signé un contrat.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut a mis en place une cellule interne d'assurance qualité qui est fonctionnelle. Elle dispose aussi d'une Charte d'Assurance Qualité décrivant les processus qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

L'acte de création de la CIAQ définit clairement les rôles et les responsabilités de la cellule, ses modalités de fonctionnement et de reddition de compte.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

Une Cellule de prévention et de gestion des conflits a été créée pour assurer la prévention et la gestion des conflits mais celle-ci n'est pas fonctionnelle.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champs d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure qui existe dans l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut demande l'habilitation à délivrer les diplômes de Licences professionnelles ci-dessous :

- Management de la distribution automobile
- Transport logistique
- Commerce international
- Maintenance industrielle
- Marketing et communication
- Electromécanique

Cette offre de formation est conforme aux termes des agréments reçus du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

Les objectifs de ces programmes ont été clairement formulés et sont en cohérence avec les missions que s'est donné l'établissement.

La licence en Electromécanique n'est pas actuellement offerte aux étudiants.

Les maquettes pédagogiques des Licences fournies ont quelques erreurs d'affectation des crédits à corriger pour être conformes aux standards du système LMD et à la réglementation nationale en la matière.

La politique de formation conduite par l'établissement est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur axées sur la professionnalisation et les STEM.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

L'offre de formation de l'institut est dotée d'un système de crédits capitalisables et transférables. L'institut a noué des relations de partenariat avec quelques institutions de formation professionnelle et d'enseignement supérieur (Centre National de Qualification Professionnelle, Centre de Formation Professionnelle et Technique- Sénégal/Japon, ESTEM-MAROC), mais ne participe pas encore de façon formelle à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants et d'enseignants.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut s'est doté d'une Charte des examens qui fixe les modalités d'organisation des examens, de validation des unités d'enseignement, de passage en classe supérieure et de délivrance des diplômes et des attestations.

Les enseignants produisent des syllabus conformément au format établi par l'Institut.

Les attestations et diplômes de Licence ne sont délivrés qu'aux étudiants ayant validé les 180 crédits.

Les conditions et les modalités d'admission, de promotion et d'obtention des diplômes sont conformes aux dispositions du décret relatif au diplôme de Licence.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard :

Des initiatives sont prises pour le suivi du cursus pédagogique des étudiants (enquêtes de satisfaction auprès des étudiants) et l'insertion professionnelle des diplômés (enquêtes auprès des employeurs, création de Service Marketing chargé du suivi des relations avec les entreprises).

Les rapports des enquêtes menées sont disponibles. Ils font ressortir d'une part, le retard ou l'absence de soutenance de mémoires de fin d'études en licence pour diverses raisons et d'autre part, les taux d'insertion des étudiants ayant achevé un cycle de formation à l'institut (90% de taux d'insertion). Mais ces rapports doivent d'être exploités.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard :

L'institut dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité mais celle-ci n'a pas encore réalisé l'auto-évaluation des programmes de l'institut.

Les étudiants évaluent les enseignements reçus grâce à des formulaires anonymes mis à leur disposition par l'administration.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champs d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'a pas d'activités de recherche.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'a fourni aucune preuve attestant qu'il garantit l'intégration de nouvelles connaissances scientifiques dans ses programmes de formation. En effet, il n'existe pas de PV

de réunion du Conseil scientifique et pédagogique portant sur la révision des curricula intégrant des problématiques nouvelles du marché.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champs d'évaluation 4. : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Le PER est recruté par candidature spontanée de l'intéressé ou sur sollicitation d'un enseignant par l'institut. Les compétences techniques et les qualifications scientifiques sont prises en compte lors de l'examen de dossiers et des entretiens. Les principaux critères de sélection sont les diplômes et les expériences professionnelles.

Il n'y a pas d'appel à candidatures et les procédures de recrutement ne sont décrites dans aucun document de l'institut.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'organise pas encore de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes, voyages d'études etc.) de son personnel enseignant.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut n'a pas de politique de relève et de renforcement quantitatif et qualitatif de son personnel d'enseignement. Il ne dispose pas d'un plan de développement à moyen ou long terme de ses ressources humaines.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut ne dispose d'aucun document relatif à la carrière de son personnel enseignant permanent (grades universitaires auxquels les enseignants peuvent accéder et conditions d'accès à ces grades). Il ne peut donc offrir à ses enseignants un service de conseil en plan de carrière.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champs d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Le recrutement et la promotion des personnels administratifs, techniques et de service sont réglementés par le Manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'Institut. Ce personnel est recruté par candidature spontanée de l'intéressé ou par cooptation. Les compétences et qualifications techniques sont prises en compte lors de l'examen de dossiers et des entretiens.

La promotion des PATS est faite sur la base de critères de compétence, de rendement et d'ancienneté. Elle est à la discrétion de la Direction générale.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut n'organise pas encore de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes) de son personnel administratif et technique. Seuls quelques séminaires de renforcement des capacités sur le système LMD, l'assurance qualité et le logiciel Excel ont été organisés.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut applique effectivement les textes nationaux en matière de recrutement des étudiants dans les programmes de licence. Tous les étudiants sont titulaires du baccalauréat avant leur admission dans les programmes.

Les conditions et les procédures d'admission sont publiées dans le Règlement intérieur, sur le site web et dans les plaquettes produites par l'établissement.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'institut. Il n'y a pas de discrimination liée au sexe au sein de l'établissement.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut a fourni des informations statistiques sur les taux de réussite. Par contre, il n'a fourni aucune donnée sur la durée moyenne des études dans chacune des filières de licence offertes.

Conclusion sur le standard: Non atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard :

Le taux d'encadrement global est de 01 enseignant pour 04 étudiants (32 enseignants permanents et vacataires pour 90 étudiants). Il est satisfaisant et permet à l'institut d'atteindre ses objectifs de formation.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées

Appréciation globale sur le standard :

L'institut a mis en place un service d'accueil, de conseil et d'orientation destiné aux étudiants et à d'autres personnes intéressées. Ce service est chargé, entre autres, de conseils pédagogiques, d'insertions-stages et d'intégration sociale.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut ne possède pas d'aménagements spécifiques permettant aux étudiants en situation de handicap moteur d'accéder sans difficulté aux infrastructures (salles de cours et toilettes).

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'institut de réaliser ses objectifs de formation. Les locaux pédagogiques (salles de cours, atelier,) et administratifs (bureaux) sont en nombre suffisant, propres et bien équipés en matériels informatiques et en mobiliers.

Quelques insuffisances ont été notées notamment l'exiguïté des salles et l'absence d'espace de convivialité destiné aux étudiants.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut dispose d'un site web et d'un réseau internet (wifi) fonctionnels, d'une bibliothèque numérique et d'une salle de documentation faiblement pourvue en ouvrages.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

Les locaux et couloirs sont pourvus d'extincteurs aux normes. Toutes les salles sont spécifiées.

L'institut n'a pas d'infirmerie mais dispose de boîtes à pharmacie pour les premiers soins. Par ailleurs, les étudiants sont assurés.

L'hygiène est assurée par des techniciennes de surface. La sécurité des hommes et des biens est assurée, jour et nuit, par des gardiens.

Par contre, il n'y a pas d'issues de secours, ni de plan d'évacuation des bâtiments.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

L'institut a signé des conventions de partenariat avec des institutions de formation professionnelle et d'enseignement supérieur (Centre National de Qualification Professionnelle, Centre de Formation Professionnelle et Technique- Sénégal/Japon, ESTEM-MAROC) ainsi qu'avec le monde socio-professionnel (CCBM-Industries, Carrefour Automobile-Mali, Star Oil, NG Excellence Auto, Elogen, Elton). Quelques-unes de ces conventions sont effectivement mises en œuvre (accueil des stagiaires).

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'a pas de système d'information de gestion intégré et formalisé.^[SEP] D'une manière générale, les informations sont dispersées dans les différents services et disponibles à l'état brut.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut a développé des stratégies de communication à propos de son offre de services auprès des parties prenantes internes et externes.

Sur le plan interne, les tableaux d'affichage, les réunions en présentiel, les mails, les SMS et le téléphone sont utilisés.

Sur le plan externe, le site web, les réseaux sociaux (Facebook), les campagnes publicitaires, et l'organisation des rencontres de terrains sont utilisés.

L'Institut a externalisé sa communication à travers un contrat d'outsourcing de la communication.

Conclusion sur le standard : Atteint

VI. Points forts

a) Gouvernance

- L'existence d'un Conseil scientifique et pédagogique, d'une Cellule interne d'assurance qualité et d'un Service de Marketing chargé du suivi des relations avec les entreprises fonctionnels;
- L'existence d'un Plan stratégique 2016-2020, d'un Manuel de procédures administratives, financières et comptables, d'un Manuel de procédures académiques, d'une Charte d'assurance qualité, d'un Règlement intérieur, d'un Guide de l'étudiant et d'une Charte des examens;
- La réalité de la séparation entre les fonctions administratives et les fonctions académiques dans l'organigramme et le fonctionnement.
- L'existence d'accords de partenariat avec quelques institutions de formation professionnelle et avec des entreprises;
- Le respect de la réglementation nationale en matière de recrutement d'étudiants et de validation des parcours de formation;
- La constitution de jurys d'examens et la production des PV de délibération de ces jurys.

- La bonne gestion des dossiers des étudiants et des personnels administratifs et techniques car toutes les pièces administratives et académiques permettant de tracer les antécédents de ces derniers y figurent;
- La bonne gestion financière. Il y a une prévision budgétaire et les comptes sont audités et certifiés par un cabinet comptable externe;
- La gestion rapprochée des étudiants;
- La bonne politique sociale à l'égard du personnel administratif et technique et des étudiants (contrats déclarés à l'inspection de travail et de la sécurité sociale, facilités offertes aux étudiants pour le paiement de leurs frais de scolarité, mise en place d'un système d'assurance pour les étudiants).

b) Offre de formation

- La conformité de l'offre de formation aux dispositions de l'agrément reçu du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation;
- La pertinence socio-économique de l'offre de formation;
- L'excellent taux d'insertion professionnelle des diplômés (90%);
- La cohérence de l'offre de formation avec les orientations nationales, en ce qui concerne le développement des filières professionnelles et professionnalisantes;
- La mise en œuvre de la formation-entreprise;
- L'implication des professionnels dans les activités pédagogiques;
- La systématisation de la production des syllabus par les enseignants;
- L'évaluation des enseignements par les étudiants et l'exploitation des résultats de ces évaluations;
- Le bon taux d'encadrement.

c) Ressources humaines

- Le bon niveau de qualification de quelques membres du personnel enseignant et du personnel administratif dont certains ont une riche expérience professionnelle;
- La prise en compte des qualifications et des compétences recherchées dans les procédures de recrutement des personnels;
- Le fort engagement et la forte motivation des personnels.

d) Infrastructures et équipements

- L'existence de locaux pédagogiques et administratifs en nombre suffisant, propres et relativement bien équipés en mobiliers;
- L'existence d'un réseau internet et d'un site web fonctionnels;
- L'existence d'une bibliothèque physique et numérique pourvue d'un fonds documentaire couvrant les domaines scientifiques de l'institut;
- L'existence d'extincteurs en nombre suffisant et installés dans les endroits appropriés;
- L'existence de toilettes en nombre suffisant, propres et spécifiées par genre.

VII. Points faibles

a) Gouvernance

- La non fonctionnalité de la Cellule de prévention et de gestion des conflits créée;

- La faible matérialisation des partenariats établis avec les établissements de formation professionnelle et d'enseignement supérieur (absence d'échanges d'étudiants et d'enseignants);
- Des faiblesses dans la production des données statistiques sur l'efficacité interne;
- La non systématisation de production de rapport d'activités par les différents services;
- L'absence de système d'information de gestion intégré, formalisé et informatisé.

b) Offre de formation

- Des erreurs d'affectation des crédits dans les maquettes pédagogiques de tous les programmes de Licence;
- L'absence d'implication des enseignants dans le processus de construction des maquettes pédagogiques;
- La non mise en œuvre de la Licence en Électromécanique.

c) Ressources humaines

- Le faible nombre d'enseignants titulaires d'un doctorat;
- L'absence de plan de carrière pour les enseignants dits permanents;
- L'absence d'offre de formation continue pour le personnel administratif;
- L'absence de politique (plan) de développement des ressources humaines.

d) Infrastructures

- Exiguïté de certaines salles de cours;
- Faible équipement de la salle de documentation en ouvrages physiques;
- Absence d'aménagements destinés aux personnes en situation de handicap moteur;
- Faible aménagement d'espaces de convivialité destinés aux étudiants;
- Absence d'infirmier;
- Absence d'issues de secours et de plan d'évacuation du bâtiment.

VIII. Appréciations générales sur l'établissement

L'offre de formation de l'institut est conforme aux dispositions des agréments reçus du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Les filières offertes s'intègrent parfaitement dans les objectifs de l'institut. Ce dernier a une bonne organisation administrative et académique avec un organigramme cohérent qui correspond aux standards d'un établissement d'enseignement supérieur. Les personnels enseignants et administratifs sont motivés et certains d'entre eux ont une riche expérience professionnelle. Un seul enseignant est titulaire d'un doctorat et il n'y a pas de plan de carrière pour ces personnels. Les locaux pédagogiques sont en nombre suffisant et bien équipés en mobiliers. Mais certaines salles de cours sont exigües. Il existe des conventions de partenariat mais leur mise en œuvre n'est pas effective. L'établissement n'a pas de difficultés financières.

L'établissement fait partie des structures qui accueillent des bacheliers orientés par l'Etat.

En conclusion, l'institut possède de nombreux points forts et a satisfait à l'essentiel des standards du référentiel. Il a aussi des points faibles pour lesquels des recommandations

d'amélioration ci-dessous sont formulées.

IX. Recommandations à l'établissement

- Rendre fonctionnelle la Cellule de prévention et de gestion des conflits;
- Mettre en œuvre les conventions de partenariat signées;
- Se doter d'un annuaire statistique;
- Systématiser la production de rapports d'activités par les différents services;
- Se doter d'un système d'information de gestion intégré et informatisé;
- Mettre les maquettes pédagogiques de tous les programmes en cohérence avec la réglementation nationale en la matière et aux normes du système LMD;
- Impliquer les enseignants dans le processus de construction des maquettes pédagogiques;
- Recruter davantage d'enseignants titulaires de doctorat;
- Offrir aux personnels permanents un plan de carrière et des formations continues;
- Se doter d'un plan de développement des ressources humaines;
- Faire un effort d'acquisition d'ouvrages physiques pour la salle de documentation;
- Réaliser des aménagements destinés aux personnes en situation de handicap moteur;
- Réaliser des espaces de convivialité destinés pour les étudiants;
- Se doter d'une infirmerie;
- Aménager des issues de secours et établir un plan d'évacuation du bâtiment.

X. Recommandation à l'ANAQ-Sup

Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour conduire les différentes auto-évaluations des programmes d'études.

XI. Proposition d'avis

Habilitation à délivrer les diplômes de Licence ci-dessous recommandée :

- Licence Management de la distribution automobile;
- Licence Transport logistique;
- Licence Commerce international;
- Licence Maintenance industrielle;
- Licence Marketing et communication.

Annexe

Liste des personnes rencontrées

Direction

M. Dame GUEYE, Directeur Général
M. Papa Seydou DIALLO, Surveillant Général
M. Ibrahima CISSE, Responsable CIAQ
M. Babacar Bertrand BALDE, Directeur des études
Pr. Mamadou Moustapha THIAM, Président du Conseil Scientifique et Pédagogique
M. Mamadou Talla SECK, Responsable des programmes

Personnel administratif, technique et de service

Mme Ndéye Fatou GUEYE
Mme Khadidiatou TALL
M. Mamadou Lamine SANE
M. Mamadou Lamine GOUDIABY
Mme Mame Fatou DIALLO
Mme Bamby GUEYE BA

Enseignants

M. Adama DIOUF
M. Khadim DAWSON
M. El Hadji Malick CISSE
M. Mamadou DIAGNE GAYE

Etudiants

Pape Gora THIAM
Omar SANE
Maty GUEYE
Adama DIOUF
Aissatou THIAM
Mohamed TOURE
Ibrahima BADJI
Seynabou Wellé GUEYE
Ibrahima LY
Bassirou SY